

ÉCHAFAUDAGE ET DÉPÔT DE MATÉRIAUX

Chapitre VI – Article 25 du règlement de voirie communal

Un échafaudage peut être mis en place pour des travaux sur des constructions (ravalement, nettoyage de vitres, etc.).

Échafaudage en éventail

Étant implanté en surplomb du domaine public, ce type d'échafaudage est autorisé uniquement :

en cas d'impossibilité technique avérée de recourir à un autre type d'échafaudage ou à une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP)

lorsque l'évaluation des risques démontre que l'utilisation d'un échafaudage en éventail est susceptible d'exposer les travailleurs à un risque moindre que toute autre technique.

Nota : la demande de permission de voirie s'accompagne de la demande d'un arrêté de voirie afin d'interdire le stationnement et permettre d'entreposer le matériel et/ou matériaux.

Dossier technique d'emprise liée à un échafaudage, un dépôt de matériaux, de matériels ou d'objets quelconques

Joindre impérativement les pièces suivantes :

- /// le formulaire Cerfa ;
- /// le plan coté à l'échelle 1/100^e ou 1/200^e.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

cerfa
N° 14023*01

Questionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité :
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement mètres mètres mètres
Dépôt ou Stationnement <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Saillie ou Surplomb <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Aménagement d'accès <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Ouvrages divers <input type="checkbox"/> ⁽¹⁾
Station service <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>	Création <input type="checkbox"/>	
Autres <input type="checkbox"/>			
Date prévue de début d'application Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :		Durée d'application (en jours calendaires) :	
<p>Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.</p>			

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant